S.A.S BALEINE BLEUE - Mobilier Urbain et Jeux pour Aires de Jeux
424 route des digues
14123 FLEURY SUR ORNE
02 31 82 46 73 - 06 51 77 97 62 · contact@baleinebleue.fr

JEUX EXTÉRIEURS PMR (ADAPTÉ AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE)

PAS CADENCES EN COULOIR PMR

Référence BB3315H

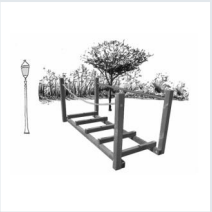

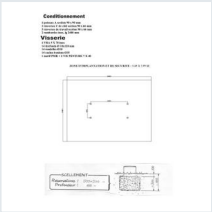

PRIX

1 590,00 € HT

soit 1 908,00 € TTC — hors livraison et installation

L'ESSENTIEL

Jeux sportifs PMR pour travailler la coordination du corps. Cet élément de parcours PMR permet d'aider le patient à travailler l'équilibre. ZONE D'IMPLANTATION ET DE SECURITE : 5.49 x 3.99 M Utilisateur : à partir de 14 ans et de taille minimale de 1.40 m, sous surveillance d'un encadrant médical. Garantie 10 ans contre le pourrissement pour la structure autoclave, 5 ans pour le HPDE, 1 an pour les autres accessoires.

Devis gratuit sous 24 h
02 31 82 46 73 - 06 51 77 97 62
contact@baleinebleue.fr
baleinebleue.fr

DESCRIPTION

Module de motricité adapté aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Cet élément de parcours PMR permet d'aider le patient à travailler l'équilibre.

Structure :

• Essence PIN NORD ROUGE origine FINLANDE et/ou SUEDE, catégorie 5, gage de stabilité et de haute résistance.

• Traitement autoclave sous pression, classe 4, solution aqueuse sans chrome ni arsenic.

• Visserie INOX A2 pour l'assemblage des bois et visserie ZINGUÉE pour l'assemblage des extrémités des cordes.

• Elément de décor : Plastique haute densité (HPDE) recyclable.

ZONE D'IMPLANTATION ET DE SECURITE : 5.49 x 3.99 M

Informations :

- Poteaux section : 90 x 90 mm

- Hauteur hors-sol : 940 mm

- 1 poutre

- 1 barre en inox de Ø 42 mm et de longueur : 2400 mm

- 1 corde de longueur : 2400 mm

- Scellement : respecter le niveau 0

Garantie 10 ans contre le pourrissement pour la structure autoclave, 5 ans pour le HPDE, 1 an pour les autres accessoires.

Description :

Élément de parcours santé pour personnes à mobilité réduite.

Module réalisé en bois de pin rouge traité autoclave classe IV.

Livré démonté.

Fixation faite par scellement des poteaux.

Ce module n'est pas prévu pour être installé dans une zone à accès libre. Il est destiné à un usage uniquement de résidents et patients d'établissement médicalisé.

Utilisateur : à partir de 14 ans et de taille minimale de 1.40 m, sous surveillance d'un encadrant médical.

Site interdit : terrain pentu.

Profil du sol : il doit être plan.

Nature du sol : revêtement adapté à l'accès et confort des résidents ou patients.

Espace libre à respecter : aucun obstacle étranger au module (exemple : une branche d'arbre…) ne doit se situer sur une hauteur de 1.80 m au-dessus du module et au-dessus de la zone de sécurité.

Zone de sécurité : elle est déterminée par une distance de 1.50 m en dehors des points cardinaux du module.

Niveau zéro : se référer au marquage indiqué sur les éléments de scellement.

Traitement du bois structurel : bois traité en autoclave classe 4, garantie décennale contre le pourrissement.

Conformité : ce module n'est soumis à aucune norme obligatoire. Sa construction est dictée par les règles du code de la consommation.

INFORMATIONS :

Ce module est conçu par une équipe de professionnel de santé, il permet au patient d'améliorer sa motricité.

Zone d'implantation et de sécurité : 5.89 x 3.99 mètres

Conseils de pose pour le scellement du jeu (pour le cas des fixations dans la terre, le gazon) :

- Nombre de réservation : 4

- Diamètre : 50 x 50 cm

- Profondeur : 45 cm

- Dosage béton : 300 kg/m3

Détails :

Livré avec notice de montage, plaquette et certificat de conformité, plan d'implantation.

GALERIE PHOTOS

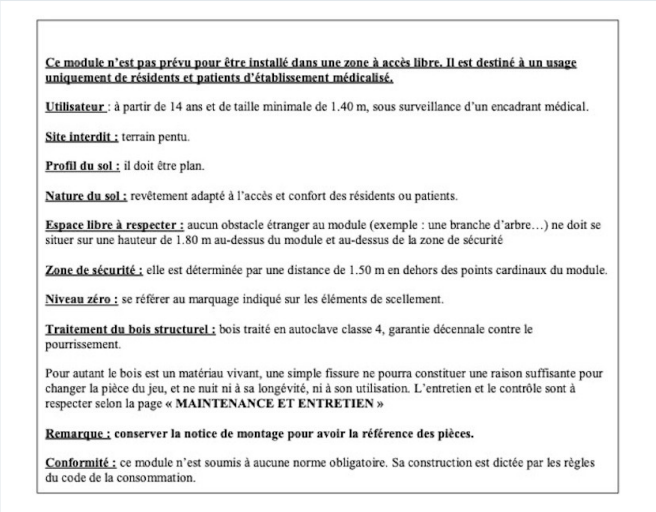

Ce module n'est pas prévu pour être installé dans une zone à accès libre. Il est destiné à un usage uniquement de résidents et patients d'établissement médicalisé.

Utilisateur : à partir de 14 ans et de taille minimale de 1.40 m, sous surveillance d'un encadrant médical.

Site interdit : terrain pentu.

Profil du sol : il doit être plan.

Nature du sol : revêtement adapté à l'accès et confort des résidents ou patients.

Espace libre à respecter : aucun obstacle étranger au module (exemple : une branche d'arbre…) ne doit se situer sur une hauteur de 1.80 m au-dessus du module et au-dessus de la zone de sécurité

Zone de sécurité : elle est déterminée par une distance de 1.50 m en dehors des points cardinaux du module.

Niveau zéro : se référer au marquage indiqué sur les éléments de scellement.

Traitement du bois structurel : bois traité en autoclave classe 4, garantie décennale contre le pourrissement.

Pour autant le bois est un matériau vivant, une simple fissure ne pourra constituer une raison suffisante pour changer la pièce du jeu, et ne nuit ni à sa longévité, ni à son utilisation. L'entretien et le contrôle sont à respecter selon la page **« MAINTENANCE ET ENTRETIEN »**

Remarque : conserver la notice de montage pour avoir la référence des pièces.

Conformité : ce module n'est soumis à aucune norme obligatoire. Sa construction est dictée par les règles du code de la consommation.

Fiche Matériaux

Le bois

Aluminium et acier inoxydable

Visserie

Cordage

Elément de décor

Glissière toboggan polyester

Mur d'escalade

Photos non contractuelles. Prix indicatifs susceptibles d'évoluer ; seul le devis signé fait foi. Livraison partout en France, installation et maintenance sur demande. Paiement par CB, virement, chèque, mandat administratif et Chorus Pro.